

Qu'il est dur de t'avoir vu faiblir  
Qu'il est dur de t'avoir vu partir  
Mais qu'il est bon de te savoir en paix auprès de  
Maman qui te manquait tant

Ses enfants:

Claudine et Michel **Maury-Carel**, au Mont-Pèlerin;  
Marlyse et Sylvain **Favre Thoney-Carel**, à Carrouge VD;  
Annette et Freddy **Fragnière-Carel**, à Ayent VS;  
Georgette et Willy **Salzmann-Carel**, au Coudray;

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants:

Olivier et Laurence **Agassis-Roulin**, Vincent et Audrey, à Bavois;  
Jean-Marc et Anne-Maud **Favre-Endters**, Louane et Thibault, à Ferlens;  
Christian **Favre**, à Lucens;  
Valérie et Emilio **Favre-Gomez**, Adrian, à Carrouge VD;  
Serge et Céline **Oppliger-Maire**, Norah et Sacha, à Chavornay;  
Stéphanie et Bounmy **Chanthakesone-Oppliger**, Mathis, Hugo et  
Nolan, à Method;  
Thierry et Sandrine **Salzmann-Bourquin**, Loric, au Coudray;  
Yvan et Céline **Salzmann-Moffrand**, Mathieu et Julian, à Vaultion;  
Marie-Claire et Stéphane **Gobalet-Salzmann**, Mégane, à Bavois;

sa belle-sœur:

Line **Morattel-Nicole**, à Villars-Mendraz;

Ses neveux et nièces;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont le profond chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Georges CAREL

enlevé à leur tendre affection le 8 août 2011, dans sa 89e année.

La cérémonie d'adieux aura lieu au temple de Bavois, le 11 août 2011  
à 14 heures.

Honneurs à 14 h 30.

L'incinération suivra sans cérémonie.

Adresse de la famille: Georgette et Willy Salzmann, Le Coudray 11,  
1372 **Bavois**.

Les personnes qui désirent honorer la mémoire de notre papa peuvent le  
faire en pensant à la Fédération suisse des Sourds à Lausanne, CCP No.  
10-13312-0 (mention Georges Carel).

La famille remercie chaleureusement le personnel soignant du Pavillon  
Germond de l'hôpital de Saint-Loup ainsi que de l'hôpital d'Orbe pour  
leur dévouement et leur soutien.

*Que ton voyage soit aussi beau que celui que  
nous avons vécu à tes côtés.*

*Nous t'aimons et te gardons dans nos cœurs.*

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.